

# Ordonnances sécurisées bi-zones A4 personnalisable

Référence 04840-P



#### Prix du produit :

# 53,89 € taxe inclu

Description brève du produit :

Ordonnances sécurisées BI-ZONES fabriquées par Luquet & Duranton, certifiées AFNOR.

VOUS ÊTES EN PROFESSION LIBÉRALE OU PROFESSIONNEL DE SANTÉ RETRAITÉ :

1 - Choisissez la quantité des blocs d'ordonnances.

2 - Cliquez sur le bouton **PERSONNALISER** et **remplissez tous les champs** permettant de personnaliser votre ordonnance selon le modèle que vous pouvez <u>télécharger ici</u>.

Attention : Ne remplir qu'un seul formulaire par bloc - Chaque bloc personnalisé devant faire l'objet d'une commande unique.

Important : À partir du 1er décembre 2024, le Tramadol et la Codéine devront obligatoirement être prescrits sur des ordonnances sécurisées.



Attention : La livraison se fait à l'adresse mentionnée sur les ordonnances.

## **Description du produit:**

Ordonnances sécurisées bi-zones conformes fabriquées par LUQUET & DURANTON certifiée AFNOR.





#### 3 - RÉCEPTION DE VOTRE COMMANDE

Après validation de votre BÀT, vos blocs d'ordonnances vous seront livrées en mains propres via notre transporteur DPD dans un délai de 72h.

La livraison contre signature est une obligation de l'AFNOR.

# IMPORTANT!

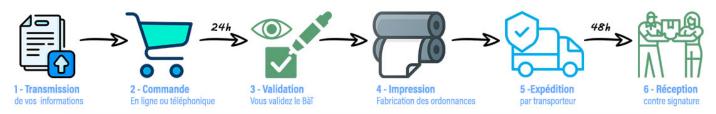
La livraison se fait à l'adresse mentionnée sur les ordonnances.

Si vous êtes médecin retraité, vous devez également <u>nous transmettre une copie de votre attestation d'inscription à l'ordre des médecins datant de moins de 3 mois</u>

( pas de copie de carte, ni justificatif de paiement de cotisation).

Tutoriel en vidéo : comment personnaliser vos ordonnances sécurisées ?

Comprendre les étapes pour les commandes d'ordonnances :



Le délai de livraison est estimé à 72h maximum. Il peut varier en fonction du temps que vous mettez à valider le bon à tirer.



### Caractéristiques

Blocs de **50** ordonnances sécurisées bi-zones, dupliquées et encollées en tête.

Format A4: 21 x 29,7 cm.

Impression bleue.

Papier sécurisé 85 g/m2 avec caducée en filigrane avec double autocopiant.

**Ordonnances protégées** : conformes au référentiel des ordonnances protégées (R280) fabriquées par la société LUQUET & DURANTON.

Les mentions entre parenthèses sont données à titre d'exemple. Les mentions avec un \* sont obligatoires selon la réglementation Afnor.

Une fois votre commande effectuée, vous recevrez par email un "Bon À Tirer" de vos ordonnances à valider pour le lancement en fabrication de votre bloc.

#### Qu'est-ce qu'une ordonnances protégées ?

Les ordonnances protégées, appelées également **ordonnances sécurisées** sont utilisées pour la prescription de médicaments classés dans la catégorie stupéfiants ou inscrits sur les listes I et II des substances vénéneuses. Elles sont obligatoires en application de l'article R-132-5 du code de la santé publique.

#### Où acheter des ordonnances sécurisées ?

Ce types d'ordonnances est soumis à une réglementation très stricte et seuls les imprimeurs et fabricants d'ordonnances possédant une attestation établie par AFNOR Certification sont habilités à fournir des <u>ordonnances sécurisées</u>. Notre fournisseur, Luquet et Duranton est depuis de nombreuses années agréé par l'AFNOR et c'est un acteur majeur dans le secteur médical.

Obtenir plus d'informations sur les ordonnances sécurisées imprimées par Luquet & Duranton.

Ou consultez notre site dédié aux ordonnances protégées pour tout savoir sur les modalités, la législation et les informations obligatoires.

Tout savoir sur la validité d'une ordonnance

Tous savoir sur le <u>numéro RPPS</u>

